



Mot du directeur

L'histoire de la grenouille qui était sourde

Une bande de grenouilles décida d'organiser une course. L'enjeu était d'être la première à arriver tout en haut d'une très grande tour.

Dès que la nouvelle de la course se répandit dans le village, des tas de grenouilles curieuses se rassemblèrent pour voir et soutenir les concurrentes.

Pleines de courage et de motivation, les candidates se placèrent sur la ligne de départ et commencèrent à grimper.

Mais très vite, les villageoises se mirent à faire des commentaires désobligeants : « Elles n'y arriveront jamais ! », « Elles sont bien trop lentes ! »

Au bout de quelques minutes, certaines grimpeuses se sentirent démotivées et quittèrent la course. D'autres succombèrent à la fatigue et préférèrent s'asseoir pour regarder celles qui continuaient.

Les commentaires des villageoises reprirent de plus belle : « Pour qui se prennent-elles, si c'était possible, nous l'aurions déjà fait ! » dirent certaines. « On n'a jamais vu pareille sottise, les grenouilles ne sont pas faites pour grimper ! » dirent d'autres.

Les petites concurrentes malgré leur courage, commencèrent à mesurer les difficultés de leur projet. Elles quittèrent la course l'une après l'autre.

Toutes. Sauf une.

Elle grimpait lentement, sans relâche, tandis qu'autour d'elle les commentaires se faisaient de plus en plus insistants : « Descends, tu n'y arriveras jamais ! ». « Ce que tu es ridicule ! ».

Pourtant, inlassablement, la petite grenouille continua à avancer.

Après un énorme effort, elle finit par gagner le sommet. Toutes se précipitèrent autour d'elle pour savoir comment elle avait fait pour réaliser ce que personne au monde n'avait encore jamais fait. L'une d'entre elles s'approcha pour lui demander sa recette.

C'est alors qu'elle découvrit que la petite championne était sourde...



Auteur inconnu

Cette petite championne, c'est l'élève qui **vendredi dernier** a fait le choix de participer au trail (parfois deux fois, avec ses camarades, puis en famille !) malgré des conditions météorologiques défavorables et les difficultés que d'autres redoutaient. C'est aussi l'élève qui s'est inscrit à la soirée de chants et de louanges sans trop savoir de quoi il s'agissait mais en faisant le choix de juger par lui-même de ce que cet événement serait sans tenir compte des a priori que d'autres manifestaient.



Petite championne

L'enseignement à en tirer est clair : Quand on prend une décision et que l'on souhaite agir, il est préférable de rester sourd aux paroles négatives des uns et des autres. Car le doute peut nous empêcher d'avancer. Les mots entendus ou lus ont un pouvoir incommensurable.

Cette seconde étape du centenaire couplée à la fête de notre St Patron, l'Archange St Michel a été un succès.

Le trail a permis à d'anciens élèves ou parents d'élèves de re(découvrir) des lieux qu'ils ont connus et à des inconnus de découvrir ce qui se cache derrière l'imposante façade de l'Institution. Ils ont par la même occasion participé aux actions menées par les **Ch'ti coureurs** en faveur des patients touchés par le cancer.

Bravo et merci à tous ces sportifs amateurs ou aguerris !

La soirée de **chants et de louanges** orchestrée de main de maître par une ancienne élève de l'Institution accompagnée d'un groupe de musiciens dynamiques et talentueux a permis à de nombreux élèves et à leurs familles ainsi qu'aux paroissiens des villages alentour qui se sont déplacés de partager un moment de joie et de partage. Merci pour cet instant de grâce !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réussite de cet événement !

C. Lobry, chef d'établissement

CONCERT •

L'association « **Une École pour le Bénin** » organise un concert avec **les Amis de Tous les Enfants du Monde**, le **samedi 12 octobre à 20h00 en la Basilique Ste Maxellende**.

L'intégralité de la recette sera reversée à Sœur Marie Stella pour son association « **Vivre dans l'Espérance** » pour la reconstruction de son orphelinat au Togo.

D. Grière, président de l'association Une École pour le Bénin

Les Amis de Tous les Enfants du Monde

présentent *Au café des amis*

SAM.
12
OCT.

CAUDRY
BASILIQUE STE MAXELLENDÉ
20h00



Bayard Musique





Projet « Octobre Rose » Au profit de l'association « Emera »

Comme vous le savez sûrement, **le mois d'octobre** est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. C'est à cette occasion que pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons décidé d'aider l'association « Emera », qui apporte de nombreux soins de support aux personnes atteintes d'un cancer (*psychologue, soins esthétiques, sport adapté...*). Tous ces soins et activités sont offerts aux personnes atteintes d'un cancer et qui ont souhaité adhérer à « Emera ».

Cette association formidable a besoin de l'aide de nous tous et c'est pour cela que nous nous engageons une nouvelle fois à ses côtés afin de récolter un maximum d'argent !

Nous proposerons donc à la vente : des **bracelets roses**, des **badges**, des **épingles** et des **pin's « ruban rose »**, des **porteclés**, des **boucles d'oreilles**, des **marque-pages**, des **lingettes nettoyantes** ainsi que des **lingettes démaquillantes réutilisables en fibre de bambou**.

Des **boissons** et **friandises** seront également proposées à la vente.

N'oubliez pas de prévoir un peu d'argent de poche si vous souhaitez en acheter ! Ces ventes seront réalisées par des élèves de **1^{ère}** et **Tle**, aux récréations du matin et de l'après-midi (*sauf le mercredi*), cours **collège** et **lycée**.

Cette vente se déroulera du lundi 7 au vendredi 18 octobre, et l'intégralité de la somme récoltée sera reversée à l'association « Emera ».

Et comme cette année est spéciale, nous avons décidé d'organiser en plus de tout cela, **un évènement exceptionnel !**

Une grande tombola !

**pour tenter de gagner une magnifique sculpture en chocolat
fabriquée par Christophe Tahier, artisan maître chocolatier à Valenciennes**

Des coupons de participation ont été distribués, des urnes à l'accueil et au CDI sont mises à disposition pour recueillir vos participations !

Nous comptons sur vous et sur votre générosité !

Mme C. de Jésus, professeure documentaliste et responsable du projet Octobre Rose

TOMBOLA OCTOBRE ROSE

À remettre sous enveloppe (*merci d'indiquer les nom, prénom et classe*)
et à déposer dans l'urne de l'accueil ou du CDI avant **le vendredi 15 novembre**

autorise(nt) leur enfant à participer à la tombola d'Octobre Rose, afin de tenter de remporter une magnifique sculpture en chocolat !

Je donne 2€, ce qui me permet de participer 1 fois

Je donne 5€, ce qui me permet de participer 3 fois (*et donc d'avoir 3 fois plus de chance d'être tiré au sort !*)

Et joigne(nt) une participation de 2€ ou 5€ en espèces ou par chèque à l'ordre de l'OGEC St Michel (*merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque*).

TIRAGE AU SORT LE MARDI 26 NOVEMBRE

Tous les gains servent à soutenir l'association "Emera"

M., Mme :

.....
père / mère de :

Nom :

.....

Prénom :

.....

Classe :

.....



Informations générales

« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

(Mc 10, 2-12)

Agenda



Du lun. 7 au ven. 18 oct. : Projet « Octobre Rose »

Jusqu'au ven. 18 oct. : Exposition « Ste Thérèse »

Jusqu'au ven. 22 nov. : Exposition « Nos régions ont du goût ! »

Lun. | 7
Oct.
St Serge

- Passerelle Ste Maxellende Caudry CM2
- Devoir surveillé de technologie 3^{ème} :
15.25 - 16.20 : 3^{ème} Myosotis
16.20 - 17.15 : 3^{ème} Edelweiss
- 17.30 - 19.00 : Club Manga
- Conseils ½ trimestre 3^{ème} :
17.30 : 3^{ème} Bleuet
18.00 : 3^{ème} Edelweiss
18.30 : 3^{ème} Glycine
19.00 : 3^{ème} Jasmin
19.30 : 3^{ème} Myosotis

Joyeux anniversaire à Gauthier B-G. (2^{nde}), Elyn B. (1^{ère}), Mathilde D. (3^{ème}), Jonas D. (5^{ème}), Louka H-B. (6^{ème}) et Marwan M. (4^{ème})

Mar. | 8
Oct.
Ste Pélagie

- Passerelle Ste Thérèse Le Quesnoy & St Joseph Le Cateau CM1 - CM2
- Intervention sécurité bus 6^{ème} :
8.40 - 9.35 : 6^{ème} Ste Thérèse
9.35 - 10.30 : 6^{ème} St Benoît
10.45 - 11.40 : 6^{ème} St François
11.40 - 12.35 : 6^{ème} St Paul
- Devoir surveillé de technologie 3^{ème} :
9.35 - 10.30 : 3^{ème} Bleuet
15.25 - 16.20 : 3^{ème} Glycine

Joyeux anniversaire à Collyne C. (3^{ème}), Estéban C. (3^{ème}) et Andréa F. (3^{ème})

Mer. | 9
Oct.
St Denis

- 8.40 - 9.35 : Devoir surveillé de technologie 3^{ème} Jasmin

Joyeux anniversaire à Léo D. (6^{ème}) et Mattéo M. (6^{ème})

Jeu. | 10
Oct.
St Ghislain

- Passerelle St Joseph Solesmes (classe 1)
- 15.10 : Temps Spi
- 17.15 - 18.45 : Préparation à la confirmation
- 18.45 : Soirée buffet froid internat
- Réunion des délégués internat

Joyeux anniversaire à Baptiste M. (4^{ème}), et Eugénie R. (2^{nde})

Ven. | 11
Oct.
St Firmin

- 7.00 - 19.00 : Sortie à la fête de la science UTC Compiègne 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et Tle spécialités physique-chimie et SVT
- Passerelle St Joseph Solesmes (classe 2)
- 16.20 : Présentation de l'atelier chorale 6^{ème}

Joyeux anniversaire à Stanislas G. (4^{ème}), Elena H. (4^{ème}), Jeannelle I-F. (6^{ème}) et Maël S. (Tle)

Sam. | 12
Oct.
St Wilfried

- 20.00 : Concert avec les Amis de Tous les Enfants du Monde en la Basilique Ste Maxellende de Caudry

Dim. | 13
Oct.
St Géraud

• ...

Joyeux anniversaire à Léonie B. (Tle), Victor C-D. (5^{ème}) et Tom L. (3^{ème})

• Aide à la demi-pension - (Rappel) :



Annexe 1 Barème ADP

Convention Aide à la Demi-Pension Barème Aide à la demi-pension Septembre à décembre 2024

Le Département du Nord reconduit à la rentrée scolaire 2024 son action en faveur des collégiens qui, pour des raisons essentiellement financières, ne seraient pas en mesure d'accéder à la demi-pension de leur établissement.

Cette aide départementale, qui doit permettre à chaque enfant de prendre un repas le midi, dépend des ressources de la famille, en fonction du barème arrêté ci-dessous.

**Vous êtes domicilié dans le département du Nord
et votre enfant est scolarisé dans un collège ou un lycée Professionnel en Prépa-Métiers
(même hors département du Nord).**

**En fonction des ressources indiquées
sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023,
vous pouvez prétendre à**

l'aide à la demi-pension

dont les montants par repas s'élèvent à :

1,87 €

1,44 €

0,89 €

*En cas de diminution avérée des ressources depuis 2023,
votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatifs.*

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES * POUR UNE AIDE A :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628€	18 003€	21 379€
2	16 312€	20 067€	24 531€
3	17 996€	22 131€	27 683€
4	19 680€	24 195€	30 835€
5	21 364€	26 259€	33 987€
6	23 048€	28 323€	37 139€
7	24 732€	30 387€	40 291€
8	26 416€	32 451€	43 443€
9	28 100€	34 515€	46 595€
10	29 784€	36 579€	49 747€
Par enfant supplémentaire	1 684€	2 064€	3 152€

* revenu fiscal de référence

Le collège se tient à votre disposition pour vous communiquer les pièces justificatives à joindre.

Annexe Barème ADP

• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de collège - (Rappel) :**



Les dossiers de bourses nationales **collège** sont à retirer au secrétariat depuis **le lundi 16 septembre**. Ils devront être rendus impérativement pour **le lundi 7 octobre**.

Vous trouverez ci-dessous, la notice d'information. Elle vous permettra de calculer si vous pouvez en bénéficier (*avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023*).

Les **collégiens** refont la demande chaque année.

Un simulateur de bourse de **collège** est accessible pour les familles sur le site :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2024-2025

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Partie à conserver

Notice d'information

📖 Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

📖 Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 du ménage du demandeur.

! **Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.**

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	17 927€	22 064€	26 201€	30 338€	34 476€	38 613€	42 750€	46 886€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

👤 Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

📄 Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect :

! **du 1er septembre au 17 octobre (inclus) 2024**

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

! **Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.**

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne ou si l'élève poursuit ses études en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :

1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs ;
3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et signé et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration (cerfa N°15985), la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.



Pour les élèves inscrits au CNED :

- Pour les élèves de moins de 16 ans, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée **est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.**

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** du lieu de résidence de l'élève.

À réception de l'avis favorable du **Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN)**, remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent **avec l'avis favorable réceptionné.**

- Pour les élèves de plus de 16 ans, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site cned.fr/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college

1. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

• **Attribution des bourses nationales d'études du second degré de lycée - (Rappel) :**



Attention ! Nouveauté cette année : tous les élèves même ceux boursiers en 2023 / 2024 doivent faire ou refaire une demande de bourses.

Tout élève scolarisé en **lycée**, boursier ou non en 2023/2024 doivent déposer un dossier de demande de bourses nationales **lycée**.

Ressources : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023. Cependant, en cas de diminution sensible et durable (*retraite, chômage ou longue maladie...*) ou d'augmentation (*reprise du travail après chômage ou longue maladie, conjoint débutant un travail...*) indiquer les moyens d'existence correspondant à l'année du changement.

Le dossier de demande de bourse est à retirer à l'accueil de l'établissement depuis **le lundi 16 septembre**. Le dossier dûment complété est à déposer à l'accueil de l'établissement ou à nous renvoyer par courrier avant **le lundi 7 octobre**.

Pour les modalités d'attribution, les dates à respecter et les pièces à joindre merci de vous rendre sur le site :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2024 - 2025

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect² :

du 1er septembre au 17 octobre (inclus) 2024

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

- ! Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Partie à conserver

Notice

Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La Bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un **lycée public** ou un **lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux** ou au **Centre national de l'enseignement à distance (CNED)**.

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'enfant.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Sont concernés par cette aide financière les élèves inscrits en lycée général, technologique ou professionnel, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Ne sont pas concernés par cette aide financière :

- ! - Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. **les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023.

- ! Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux concubins** qui est prise en compte.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs célibataires
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	21 370€	23 012€	26 299€	30 409€	34 519€	39 451€	44 382€	49 314€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

→ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement fréquenté par votre enfant ou consulter :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les élèves qui poursuivent leurs études au CNED, vous pouvez consulter :

<https://www.cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee>

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Important

• **Stages de réussite - Vacances de Toussaint - (collège et lycée) :**



Des stages de réussite sont prévus durant la première semaine des vacances de Toussaint, **les lundi 21 et mardi 22 octobre**. Ils permettront d'apporter une aide aux élèves qui éprouvent des difficultés en ce début d'année scolaire.

Nous attendons encore l'aval du rectorat mais voici les matières proposées :

Collège			Lycée
Anglais	Français	Mathématiques	Spécialité physique 1 ^{ère} et Tle

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, veuillez compléter le coupon joint à ce St Michel hebdo et le remettre à votre enfant afin qu'il soit déposé au bureau de Mme Duez **avant le vendredi 11 octobre au plus tard à 17h15**. Il est également possible de le transmettre à Mme Duez via la messagerie *École Directe* dans les mêmes délais. Des coupons ont aussi été imprimés et sont disponibles à l'accueil de l'Institution.

Les jours et horaires des séances de révisions seront fixés en fonction de la disponibilité des enseignants et du nombre d'élèves inscrits. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le stage sera annulé. Un planning récapitulatif sera adressé via la messagerie *École Directe* aux familles dont l'enfant est inscrit.

Pour toute question, les familles sont priées de contacter Mme Duez via la messagerie *École Directe* en précisant bien les nom, prénom et classe du jeune.

C. Duez, adjointe de direction

• **Fête de la science UTC Compiègne le vendredi 11 octobre - 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et Tle spécialités SVT et physique-chimie - (Rappel) :**



Rendez-vous à 7h00 pour un départ à 7h30 précises et retour vers 19h00.

Le pique-nique St Michel prévu pour les demi-pensionnaires et les internes est à retirer au réfectoire collège. Merci aux autres élèves de prévoir le repas du midi.

Le coût du transport s'élève finalement à 18 €. Nous demandons donc aux élèves de ramener un chèque de 18 € **au plus tard le jeudi 10 octobre**. En échange le chèque de 26 € leur sera rendu. Au-delà de cette date, la somme de 26 € sera encaissée.

C. Duriez, V. Laude, professeurs de physique-chimie et SVT

• **Certification Cambridge - Remise des diplômes :**



Les diplômes ont été remis aux élèves qui ont passé leur examen **en mai ou juin dernier**. Les élèves absents lors de la remise sont invités à passer chercher leur diplôme au bureau de Mme Duez. Nous invitons chacun d'eux à conserver ce document.

Congratulations to all !

B. Hecquet, S. Moreel, M. Roncin, professeurs d'anglais en charge de la préparation

Pastorale

• **Une soirée juste EXCEPTIONNELLE !**



Dans le cadre du Centenaire, des activités ont été proposées aux élèves toute la journée **du vendredi 27 septembre** pour fêter la St Michel : temps de célébration, de témoignages, temps sportifs, jeux et aussi ... une soirée louange !

C'était inédit à St Michel ! Il a d'abord fallu remonter ses manches pour déménager tous les bancs de la chapelle, MERCI aux élèves qui sont venus aider au déménagement ! Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour dispatcher ces bancs, centenaires eux aussi, dans le cloître, à l'abri sous le préau,

dans le fond de la chapelle !

En fin de journée, les marcheurs et traileurs ont été accueillis en musique dans la chapelle plongée dans l'obscurité. Un parcours les attendait sous les colonnades et dans le cloître.

Après le trail, place à la soirée louange qui a accueilli de nombreux élèves, et paroissiens également. Ce fut la surprise pour la plupart d'entre eux : ils ont chanté et dansé sur des rythmes entraînants, ils ont prié, médité sur les petits témoignages donnés par le groupe. Une découverte de ce que propose l'Église d'aujourd'hui grâce à des groupes comme Logos et Mission Louange !

• « Les Jeudis de la pastorale » : **une capsule temporelle pour le Centenaire, cette fois !**



Les Jeudis de la pastorale

Jeudi 19 septembre, les **internes** volontaires se sont retrouvés pour le 1^{er} *Jeudi de la Pastorale*. Dans le cadre du Centenaire de l'Institution, il a été question de laisser une trace pour les générations futures : Qui sont les élèves à St Michel **en 2024** ? Les jeunes ont rempli un petit questionnaire de présentation, puis ont fait part de leur quotidien. Ils se sont également projetés dans leur vie d'adulte. Leurs écrits seront ajoutés à la capsule temporelle de l'Institution créée lors des événements liés au Centenaire.

Une occasion pour apprendre à s'écouter, respecter les choix de chacun, bref... grandir !

H. Dequidt, adjointe pour la pastorale scolaire

Apel

• **Réunion parents-correspondants :**



Réunion parents-correspondants

Mme Laude, présidente de l'APEL et son équipe réuniront les parents-correspondants de **collège** et de **lycée en salle St Gabriel le mardi 15 octobre à 20h00**. À cette occasion, le rôle du parent-correspondant sera présenté et une charte signée. Un code portillon sera envoyé à tous les parents-correspondants.

L'équipe APEL

Collège

Sixième

• **Passerelles CM2 - 6^{ème} :**



Passerelle CM2 / 6^{ème}

La semaine prochaine l'établissement accueillera les élèves de CM2 des écoles primaires du réseau dans le cadre des passerelles CM2 - 6^{ème} afin de favoriser la transition entre l'école et le collège. L'occasion pour nos jeunes élèves de 6^{ème} de leur faire découvrir l'établissement.

Nous leur souhaitons de vivre une belle journée en compagnie de leurs anciens camarades.

Ste Maxellende Caudry	St Joseph Le Cateau St Thérèse Le Quesnoy	St Joseph Solesmes	St Joseph Solesmes
Lun. 7 oct.	Mar. 8 oct.	Jeu. 10 oct.	Ven. 11 oct.

M. Czopek, responsable du niveau 6^{ème}

• **Sortie pédagogique à la ferme - Du veau à la vache :**



Sortie Pédagogique à la ferme

Dans le cadre du projet pédagogique de SVT (*sciences de la vie et de la terre*), une sortie pédagogique à la ferme située rue de l'abbaye à Solesmes est prévue pour l'ensemble des élèves de 6^{ème}.

Les dates et heures de la sortie, par classe, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

6 ^{ème} St Benoît	6 ^{ème} St François	6 ^{ème} St Paul	6 ^{ème} Ste Thérèse
Mar. 12 nov. 13.45 - 16.45	Mar. 12 nov. 9.00 - 12.00	Ven. 22 nov. 9.00 - 12.00	Ven. 15 nov. 9.00 - 12.00

Le coût de la sortie s'élève à **4,30 € par élève**. Chacun d'eux a reçu **ce vendredi 4 octobre** un coupon qu'il devra rendre complété et signé, accompagné du règlement à son professeur de SVT au plus tard **le vendredi 11 octobre**.

Le jour de la sortie, une tenue adaptée devra être prévue (*bottes ou chaussures ne craignant pas d'éventuelles traces de boue dans un sac plastique, vêtement de pluie*).

Enfin, une animation est prévue, la fabrication de beurre ; les élèves auront la possibilité de goûter au beurre qu'ils auront fabriqué. Aussi, nous vous invitons à nous indiquer si votre enfant présente des allergies empêchant de faire la dégustation.

Cette sortie entre dans le cadre du programme officiel de sciences et technologies en cycle 3 :

Thème B - Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Attendus de fin de cycle :

- Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes.
- Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments.
- Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire.

B. Lévêque, professeur de SVT
M. Czopek, responsable du niveau 6^{ème}

• Intervention bus :



La société *Place* interviendra auprès des 6^{èmes} **le mardi 8 octobre** pour une information sur les bus selon le planning suivant :

6 ^{ème} Ste Thérèse	6 ^{ème} St Benoît	6 ^{ème} St François	6 ^{ème} St Paul
8.40 - 9.35	9.35 - 10h30	10.45 - 11.40	11.40 - 12.35

Exceptionnellement les élèves de 6^{ème} St Paul termineront à 12h35 au lieu de 12h10.

L'intervention se déroulera en salle St Gabriel.

M. Czopek, responsable du niveau 6^{ème}

• Séjour à Morbecque :



En vie de classe, un dossier a été distribué aux élèves concernés par le séjour à Morbecque **du mercredi 16 au vendredi 18 octobre**. Merci aux familles de compléter la première page, de la détacher et de la remettre par l'intermédiaire de leur enfant à Mme Czopek **le lundi 7 octobre**.

M. Czopek, responsable du niveau 6^{ème}

• Sortie cinéma :



Dans le cadre de la découverte du XIX^{ème} siècle, au programme de français et d'histoire, l'ensemble du niveau 4^{ème}, assistera à la projection du *Comte de Monte-Cristo* au cinéma de Caudry **le vendredi 18 octobre**. La présence de tous est fortement souhaitée puisqu'un **travail de réinvestissement** sera fait en classe.

Les cours de la matinée du vendredi 18 octobre se termineront exceptionnellement à 11h40 pour un passage anticipé à la restauration. Les élèves seront rassemblés pour **le départ à 12h40** et

le retour à St Michel est prévu pour 17h00.

Le prix de cette sortie est fixé à **5 €**, chèque à libeller à l'ordre de l'OGEC St Michel en précisant les nom, prénom et classe de l'élève au dos. Le règlement et le talon réponse sont à remettre au professeur principal pour **le lundi 7 octobre**.

Les enseignantes de français du niveau 4^{ème}

• Convention de stage :



La restitution des conventions de stage au responsable de niveau 4^{ème} débute **ce lundi 7 octobre**. Chacun doit rapporter les TROIS exemplaires complétés et signés par les responsables légaux, l'élève et le responsable de l'entreprise.

Deux exemplaires sont rendus :

→ L'exemplaire à conserver par la famille qui sera, passé le stage, mis dans le classeur, dans la partie « *Parcours avenir* »,

→ Celui destiné à l'organisme d'accueil que nous vous demandons de lui transmettre.

L'établissement conservera le 3^{ème} exemplaire.

G. Vigreux, responsable du niveau 4^{ème}

• Jumelage espagnol :



Ça y est !!! Le jumelage avec l'Espagne est reparti ! Il se déroulera pour les Français **du jeudi 27 mars au vendredi 4 avril**, veille des vacances de Pâques et les Espagnols seront en France **du lundi 12 au mardi 20 mai**. Les programmes ainsi que de plus amples informations vous seront fournis ultérieurement.

Le prix, à ce jour, n'est pas encore fixé car il dépend du nombre d'inscriptions mais il se situera certainement entre 500 et 600 €, comme l'an dernier payables en 3 ou 4 fois.

Pour les participants de l'an dernier qui souhaitent le poursuivre, merci de passer voir Monsieur Hecquet en salle des professeurs pour lui remettre, sous enveloppe, le talon-réponse joint à ce St Michel hebdo accompagné d'un chèque d'acompte de 150 € qui ne sera encaissé que quand l'inscription sera effective.

Pour les nouveaux participants, merci de retirer auprès de l'accueil ou de Monsieur Hecquet la feuille d'inscription et de la lui remettre, correctement remplie (*photo obligatoire*), au plus vite, accompagnée des 150 € d'acompte à l'ordre de l'OGEC St Michel.

D'aucuns diront que les voyages forment la jeunesse mais les jumelages sont très souvent la source de ce petit plus qu'est l'Amitié...

B. Hecquet, organisateur du jumelage

Quatrième



Quatrième



Troisième



• Programme de la journée du vendredi 11 octobre :



Emploi du temps aménagé

Les élèves qui ne participent pas à la sortie à l'Université de technologie de Compiègne auront un emploi du temps aménagé **le vendredi 11 octobre de 8h40 à 17h15** avec au programme : 2 heures de français, 1 heure d'histoire géographie, 1 heure d'anglais, 1 heure de mathématiques, 1 heure d'EPS et 1 heure de « *devoirs faits* » pour laquelle ils prendront le travail à faire pour la semaine suivante afin de s'avancer ou de s'entraider.

La présence de chaque élève est obligatoire.

C. Duez, responsable du niveau 3^{ème}

• Séjour en Normandie - Chèques et fiches sanitaires :



Plages du débarquement en Normandie

Le chèque non-remboursable de 100 € a été encaissé **le mardi 1^{er} octobre** comme convenu. Les élèves qui n'ont pas encore remis les 4 derniers chèques demandés par le biais du St Michel hebdo **n°3** sont priés de les déposer à Mme Duez au plus vite.

Une fiche sanitaire a été remise à chaque participant **en heure de vie de classe**. Elle est à ramener pour **le lundi 14 octobre**.

C. Duez, organisatrice du séjour

• Préparation à la certification Cambridge :



Certification Cambridge

Les séances de préparation à la certification Cambridge se dérouleront **chaque mardi de 13h15 à 13h45**. Ce changement permettra à chaque élève inscrit de profiter de sa pause repas.

M. Roncin, professeur d'anglais en charge de la préparation

C. Duez, responsable du niveau 3^{ème}

Lycée

Seconde

• Tests de positionnement :



Test de positionnement

Les résultats des tests de positionnement ont été remis à chaque élève de 2^{nde} **ce vendredi 4 octobre matin en heure de vie de classe**.

Pour chacune des compétences évaluées en mathématiques et en français, un curseur indique le niveau atteint par l'élève.

Un QR Code permet également d'avoir accès aux réponses détaillées de l'élève. Les parents pourront échanger avec leur enfant sur les compétences acquises et les points à travailler.

S. Devey, responsable du niveau 2^{nde}

Internat

• Photo de groupe :



La photo de groupe des internes est vendue au prix de 8 €. Cette vente a pour but de financer une sortie de fin d'année scolaire. Un talon a été distribué aux élèves **ce jeudi 3 octobre**.

Afin d'organiser au mieux la commande, merci de bien vouloir rendre le coupon et l'argent pour **le lundi 18 novembre**.

Merci de votre compréhension.

C. Laliberté, I. Ledieu, P. Lenaars, maitres d'internat

• Planning de la semaine :

Ma semaine à l'internat

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 OCTOBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h15 - 08h35 Dépot des valises		Aide aux devoirs		Dépot des valises
17h45 - 18h45 Étude CDI	Étude CDI Volley-ball	Étude	Étude Réunion des délégués	
18h45 - 19h45 Repas	Repas	Repas	Buffet froid	

A noter sur l'agenda

10/10 Buffet froid
Réunion des délégués

17/10 Jeudi de la Pastorale
Anniversaires du mois

Important !

N'oubliez pas de vous inscrire pour le jeudi de la Pastorale du jeudi 17 octobre

Les anniversaires de la semaine

Mathilde D.

ACCOMPAGNER

ENCOURAGER

RÉUSSIR

C. Laliberté, I. Ledieu, P. Lenaars, maitres d'internat

Restauration

• **Menu de la semaine :**

Au menu cette semaine à la cantine

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 7 OCTOBRE



Lundi

MIDI

Emincé de porc à l'Orientale
Cuisse de poulet rôtie aux herbes
Jus lié au thym et citron

ACCOMPAGNEMENTS
Gratin dauphinois (pommes de terre)
Courgettes braisées

SOIR

Poisson pané

ACCOMPAGNEMENTS
Semoule
Salsifis à l'étuvée

Mardi

Tomates farcies
Poisson meunière

ACCOMPAGNEMENTS
Riz créole
Brunoise de légumes

Croissant au jambon

ACCOMPAGNEMENTS
Salade verte

Mercredi

Tortellini au fromage
Tortellini ricotta épinards

ACCOMPAGNEMENTS
Salade verte

Fajitas de bœuf

ACCOMPAGNEMENTS
Riz créole

Jeudi

Cordon bleu de dinde
Filet de colin à la bordelaise

ACCOMPAGNEMENTS
Cœur de blé
Carottes au persil plat

Boulettes au bœuf

ACCOMPAGNEMENTS
Purée de pommes de terre
Haricots verts

Vendredi

Omelette fromagère
Calamars à la Romaine

ACCOMPAGNEMENTS
Torsades
Emmental râpé
Brocolis à l'ail

Retrouvez dans votre restaurant, en plus du menu du jour, un buffet d'entrées (crudités, charcuteries, entrées chaudes..) et un buffet de desserts (yaourts variés, pâtisseries, corbeille de fruits ...)

Cafétéria



LUN

Panini
Savoyard

MAR

Jambon

MER

Fromage

JEU

Saucisse

VEN

Jambon fromage

sandwich
Fromage
Poulet crudités

Jambon
Thon crudités

Fromage
Poulet crudités

Jambon
Thon crudités

Fromage
Poulet crudités

Pasta-box
Carbonara

Poulet champignons

L'équipe Api restauration

Coupon réponse « Stage de réussite »

Document distribué aux élèves

Document distribué aux élèves inscrits

Document disponible à l'accueil

À déposer dans l'urne située au bureau de Mme Duez, adjointe de direction

ou à lui transmettre par mail via la messagerie *École Directe* avant le **vendredi 11 octobre 2024 à 17h15.**

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de :

inscrit(vent) leur enfant au stage de réussite prévu entre le **lundi 21** et le **mardi 22 octobre** dans le(s) matière(s) suivante(s) :

Collège : anglais

français

mathématiques

Lycée : spécialité physique 1^{ère}

spécialité physique **Tle**

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

Coupon réponse « Sortie pédagogique à la ferme »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée
À remettre à M. Lévêque ou à Mme Czopek, au plus tard le **vendredi 11 octobre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de 6^{ème} :

autorise(nt) leur enfant à participer à la sortie scolaire pédagogique des 6^{èmes} à la ferme de Sandrine Delacroix, rue de l'abbaye à Solesmes et verse(nt) la somme de 4,30 € par chèque à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

autorise(nt) n'autorise(nt) pas leur enfant à goûter le beurre fabriqué lors de l'animation.

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la sortie.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :



Coupon réponse « Sortie cinéma »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée
À remettre au professeur principal pour le **lundi 7 octobre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de 4^{ème} :

autorise(nt) leur enfant à participer à la sortie au cinéma à Caudry le **vendredi 18 octobre** et verse(nt) la somme de 5 € par chèque à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la sortie.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :



Coupon réponse « Jumelage espagnol »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée
À remettre à M. Hecquet.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de :

autorise(nt) leur enfant à participer à l'échange avec le collège Hermano Gárate de Ciudad Real **du jeudi 27 mars au vendredi 4 avril et du lundi 12 au mardi 20 mai** et verse(nt) un acompte de 150 € euros par chèque à l'ordre de l'OGEC St Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

Le nom du correspondant espagnol est :

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :



Bon de commande « Photo de groupe »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la vie scolaire collège et lycée
À remettre au responsable d'internat pour le **lundi 18 novembre**.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom :

souhaite(nt) commander la photo de groupe au tarif de 8,00 € :

Quantité :

Total : €

et verse(nt) la somme de € par chèque à l'ordre de l'OGEC S Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

ne souhaite(nt) pas commander.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève pensionnaire :